

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2022 A 18 H 00 A LA SALLE DES FETES

CONVOCAATION : 21 JANVIER 2022.

PRESENTS : MR ESCOFFIER Patrice, maire, MRS MARTINAT Hervé, GUENARD Jérôme, MME PAILLARD Sandrine, MR GACHON Wilfried, MME REYNAUD Hélène, MR REYNAUD Guy, MR MARTURIER Christophe, MMES VALLON Marielle, VICTOURON Nadège.

ABSENTS : Excusés : MME GORDILLO Nathalie, donne procuration à MR ESCOFFIER
MME GARCIA-GARAIX Sylvie, Mr ROUBY Sébastien,
MME LARRICHIUTA, MR CLOCHE.

Secrétaire de séance : MME PAILLARD Sandrine.

.....

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

COMPETENCE EFFICACITE ENERGETIQUE DU S.D.E.D -Syndicat Départemental des Energies de la Drôme :

Mr le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal, l'adhésion 2022 de la commune à la Compétence Efficacité Energétique du S.D.E.D qui comprend :

L'adhésion « Energie Base » : Valorisation financière des certificats d'économies d'énergie et suivi des consommations : Coût adhésion 0.10 € / habitant.

L'adhésion « Energie Plus » : Analyse des consommations, études d'aide à la décision, aide financière aux travaux d'économies d'énergie, accompagnement des projets : Coût adhésion 0.20 € / habitant.

La commune envisage le remplacement des huisseries d'un logement (coût estimé : 6 000 € ht, aide attendue 50 %).

Une délibération est prise à l'unanimité pour l'adhésion de la commune à compter du 1^{er} janvier 2022 à la Compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme – SDED.

CONTRAT UNIQUE D'INSERTION :

Le contrat CUI de Mme LAFFONT Christelle, 20 h / hebdomadaires, qui intervient pour les services cantine, garderie et entretien ménager de l'école et des locaux communaux, se termine le 06 mars 2022 (durée de 9 mois).

Un renouvellement sera demandé auprès de Pôle emploi.

Mme LAFFONT Christelle poursuivra ainsi sa formation de préparation au concours de l'examen d'ATSEM.

BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES – SCRUTINS DES 10 ET 24 AVRIL 2022 :

Préparation du tour de garde du bureau de vote pour les deux scrutins.

TRAVAUX ENTREE VILLAGE ROUTE DE VALREAS :

La réception finale des travaux est prévue la semaine prochaine.

Les travaux d'effacement des réseaux aériens électriques sont prévus le 11 février. La route sera barrée ce jour-là avec coupure électrique.

ECOLE :

L'inspection d'académie a adressé un courrier pour informer la mairie de la suppression d'une classe à la prochaine rentrée scolaire, compte tenu de l'effectif prévu de 69 élèves.

Cela entraîne un retour à 3 classes à plusieurs niveaux.

RENOUVELLEMENT DE LA MISE EN DISPONIBILITE DE Mme VALENTIN Sabrina :

Mr le Maire informe la demande de renouvellement de la mise en disponibilité de Mme VALENTIN Sabrina, à compter du 27 mars 2022 pour un an.

Cela concerne le poste d'adjoint d'animation (10 h/hebdomadaires - poste pourvu par contrat CUI), ainsi que le poste d'adjoint administratif (20 h/hebdomadaires- poste non pourvu).

La situation de disponibilité pour convenances personnelles est d'une durée maximale de 5 ans (renouvelable dans la limite de 10 ans après réintégration au moins de 18 mois de services effectifs continus dans la fonction publique).

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE – MSP :

Mr le Maire informe le conseil municipal d'une réunion d'information fixée vendredi 28 janvier à 18 h 00 à la salle des fêtes de Suze la Rousse avec les élus des communes concernées de BAUME / BOUCHET / SUZE.

La commune de Rochegude pourrait se rattacher au projet après le départ du médecin local.

Il est signalé que les centres de radiologie de VALREAS et PIERRELATTE sont fermés et qu'il serait opportun d'intégrer un service de radiologie à la MSP.

CONSTRUCTION D'UNE HALLE COUVERTE PLACE DU TRICASTIN :

La réunion qui était fixée ce jour avec le service du CAUE Drôme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme) pour une étude du projet a été annulée et sera reportée ultérieurement.

COMMISSION DES FINANCES :

Mr le Maire souhaite informer le conseil municipal des projets abordés lors de la réunion de préparation du budget communal qui s'est tenue le 18 janvier dernier :

- Acquisition maison Mr TISSOT Yves : Cette maison est mise en vente à 30 000 €. La commune à l'opportunité de l'acquérir afin de procéder à sa démolition et d'envisager un aménagement extérieur. Il est signalé que cette habitation très vétuste en situation d'abandon donne accès à des grottes qui sont propriété communale et qu'il conviendrait de condamner.

- Camion voirie : Il est nécessaire de procéder à son remplacement.
- Aménagement d'un vestiaire du service technique aux abords de la station d'épuration : mise en place d'un mobil home aménagé.
- Local aux abords du bâtiment communal du 3^{ème} âge (ancien transformateur) : un devis pour des travaux de réfection est chiffré à 7 000 €. Il est envisagé de le démolir. Le stockage du matériel des archers sera déplacé à la maison Sabatier.
- Ecran interactif de l'affichage légal à la mairie : proposition d'un équipement avec un coût initial de 2 540 €HT, puis abonnement annuel de 235 € HT.
- Structure de jeux à l'école à remplacer.
- D.E.C.I (Défense Extérieure Contre l'Incendie) : provision pour réparation des bornes d'incendie.
- Cimetière : Mise en place de 9 caveaux (simples / doubles) au nouveau cimetière, afin de permettre un alignement des concessions et finaliser un « îlot ». Ces concessions seront à la vente avec un tarif qui inclura le coût des caveaux.

SYNDICAT DES JEUNES AGRICULTEURS DE LA DROME :

Mr le Maire informe le conseil municipal du projet d'organisation de la fête de l'agriculture le 06 août prochain sur la commune, selon la faisabilité du programme de festivités (concours de labours et stands de producteurs...).

FOIRE A L'ANCIENNE : Assemblée générale vendredi 28 janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes en vue de l'organisation de la foire 2022.

BANQUET REPUBLICAIN A LA BAUME DE TRANSIT LE 13 JUILLET : En partenariat avec plusieurs communes, sous couvert d'une association locale.

SISEC / SIFA :

La commune est informée du choix des communes de Mondragon, Mornas et Piolenc de quitter le SIFA.

Il appartient aux communes adhérentes au SIFA de délibérer dans un délai de 3 mois pour accepter ce retrait (l'absence de délibération vaut avis défavorable).

Mr le Maire informe le conseil municipal, que lors de la dernière conférence des maires, les avis des élus étaient défavorables au retrait de ces 3 communes en raison du surcoût laissé à la charge des communes restantes (12 000 €).

Mme REYNAUD Hélène, déléguée au SIFA, est étonnée de l'avis défavorable des élus, sachant que la présidente du SIFA avait admis le retrait de ces 3 communes.

La délibération sera proposée au prochain conseil municipal afin d'éclaircir les avis entre les communes et le SIFA.

GARANTIE D'EMPRUNT PRETS HABITAT DAUPHINOIS – 4 LOGEMENTS LOCATIFS LOT. LA GRANIERE :

L'habitat Dauphinois sollicite la commune pour la garantie d'emprunt à hauteur de 50 % d'un prêt de 535 543 € contracté auprès de La Banque des Territoires selon l'affectation suivante :

- | | | |
|-----------------------------|-----------|----------------------------|
| • Emprunt P.L.U.S : | 295 062 € | taux 1.10 % - durée 40 ans |
| • Emprunt P.L.U.S Foncier : | 108 382 € | taux 1.10 % - durée 50 ans |
| • Emprunt P.L.A.I : | 96 228 € | taux 0.30 % - durée 40 ans |

- Emprunt P.L.A.I : 35 871 € taux 0.30 % - durée 50 ans

Une délibération est prise à l'unanimité pour accorder la garantie d'emprunt d'un prêt de 535 543 €.

FIN DE SEANCE A 20 H

<i>CLOCHE Jacky</i>	<i>ESCOFFIER Patrice</i>	<i>GACHON Wilfried</i>
<i>GORDILLO Nathalie</i>	<i>GRACIA- GARAY Sylvie</i>	<i>GUENARD Jérôme</i>
<i>LARICCHIUTA Peggy</i>	<i>MARTINAT Hervé</i>	<i>MARTURIER Christophe</i>
<i>PAILLARD Sandrine</i>	<i>REYNAUD Hélène</i>	<i>REYNAUD Guy</i>
<i>ROUBY Sébastien</i>	<i>VALLON Marielle</i>	<i>VICTOURON Nadège</i>